

NON à l'initiative COSA

Une vaste supercherie avec de lourdes conséquences pour les cantons, la Confédération et le franc suisse

14 août 2006

Numéro 27

dossierpolitique

COSA, une vaste supercherie avec de graves conséquences

L'essentiel en bref

L'initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS », appelée également initiative COSA, sera soumise au vote populaire le 24 septembre prochain. Les auteurs de l'initiative, issus de la gauche, souhaitent revoir le mode de répartition des bénéfices de la Banque nationale. A l'heure actuelle, les cantons reçoivent chaque année les deux tiers des bénéfices et la Confédération un tiers. Si l'initiative est acceptée, le montant destiné aux cantons sera limité à un milliard de francs et le surplus éventuel sera versé au fonds AVS. Ainsi, les cantons seraient privés chaque année de 667 mio.fr. et la Confédération ne recevrait plus rien. Pour compenser cette diminution de leurs recettes, les cantons et la Confédération auraient deux possibilités : augmenter les impôts ou couper dans des prestations essentielles comme la formation, la santé ou les transports publics.

Par ailleurs, COSA établirait un lien entre la politique monétaire et la politique sociale. Cela mettrait en danger l'indépendance de la Banque nationale. En effet, plus la situation financière de l'AVS deviendra périlleuse, plus les pressions exercées sur la Banque nationale pour qu'elle augmente ses bénéfices seraient fortes. La Banque nationale perdrait en crédibilité, ce qui aurait pour conséquence de déstabiliser le franc suisse et d'engendrer de l'inflation.

Les conséquences seraient donc lourdes, sans que l'avenir de l'AVS soit assuré pour autant. Les bénéfices de la Banque nationale sont en effet très fluctuants et ne constituent donc pas une source de financement garantie. Les derniers résultats - chute des bénéfices de plus de 70 % au premier semestre - le prouvent. Des experts en politique monétaire estiment d'ailleurs que les bénéfices pourraient diminuer à moyen terme.

Le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent résoudre les problèmes de l'AVS. Ils proposent de verser immédiatement à l'AVS sept milliards de francs issus de la vente des réserves d'or excédentaire de la Banque nationale. Les 7 milliards du contre-projet offre l'avantage d'être garantis. C'est une solution raisonnable qui permet de soutenir l'AVS sans vider les caisses publiques, ni menacer la stabilité du franc. Mais ces 7 milliards ne seront versés que si l'initiative COSA est rejetée le 24 septembre.

Position d'economiesuisse

Les milieux économiques s'opposent vigoureusement à l'initiative COSA, qui, sans résoudre les problèmes de l'AVS nuirait aux cantons, à la Confédération, au franc suisse, à la Banque nationale et à la place économique suisse.

L'initiative COSA porte sur une nouvelle répartition des bénéfices de la Banque nationale. Aujourd'hui, un tiers des bénéfices sont versés à la Confédération et deux tiers aux cantons, comme le prévoit la Constitution. Les auteurs de l'initiative, issus de la gauche, souhaitent que la participation des cantons aux bénéfices de la Banque nationale soit limitée à un milliard de francs et que la Confédération ne reçoive rien. Un éventuel surplus irait au fonds AVS.

Cette initiative a été lancée par le Comité pour la sécurité AVS (COSA). Un large front s'est d'ores et déjà constitué contre les exigences de ce comité. Non seulement le Conseil fédéral, le Parlement et l'ensemble des gouvernements cantonaux, mais aussi les partis bourgeois, les milieux économiques et la Banque nationale rejettent l'initiative.

L'acceptation de l'initiative aurait de graves conséquences :

1. Les cantons subiraient des pertes de recettes importantes : jusqu'en 2012, les cantons reçoivent chaque année 1,667 mrd fr. de bénéfices de la Banque nationale (y compris leur part à la réduction des réserves de distribution). Les auteurs de l'initiative entendent réduire ce montant à un milliard de francs. Cela signifie que les cantons devraient renoncer à 667 mio.fr par an à moyen voire à court terme. Cela diminue leur marge de manœuvre en ce qui concerne l'aménagement de leur politique en matière de dépenses et de recettes.
2. L'initiative constitue une solution trompeuse en ce qui concerne l'AVS. Cette dernière recevrait moins de ressources que ne le prétendent les auteurs de l'initiative. Les discussions relatives à la garantie à long terme du financement de l'AVS seraient ajournées, et les réformes nécessaires à l'avenir seraient d'autant plus difficiles à faire passer.
3. Perte de confiance dans la Banque nationale suisse : en cas d'acceptation de l'initiative, l'indépendance de la Banque nationale serait remise en question. La Banque nationale subirait des pressions politiques si des objectifs de politique sociale étaient liés à sa mission en matière de politique monétaire. Par ailleurs, il existe un risque que la confiance élevée dont jouit le franc suisse à l'échelle internationale soit anéantie. Le franc deviendrait moins stable et le risque d'inflation s'accroîtrait. Enfin, la mise en danger du bonus

d'intérêt suisse nuirait considérablement à l'ensemble de l'économie.

La Banque nationale perdrait son indépendance

La Banque nationale est directement concernée par les exigences des auteurs de l'initiative. Aujourd'hui, la Banque nationale a la mission de garantir la stabilité des prix. Cette dernière est une condition importante de la croissance économique et de la prospérité. En dotant la Banque nationale d'une politique à long terme, éloignée des intérêts particuliers, la Suisse a posé les fondements de décennies de stabilité économique. Il est écrit dans la Constitution que la Banque nationale doit mener sa politique monétaire en toute indépendance dans l'intérêt général de la Suisse. Cette indépendance, cruciale pour l'économie suisse, est maintenant remise en question par les exigences des initiants. En effet, aussitôt que le fonds AVS sera en difficulté, la Banque nationale subira des pressions afin de dégager davantage de bénéfices. Or maximiser les bénéfices et assurer la stabilité des prix sont deux objectifs incompatibles. La Banque nationale ne peut valablement servir deux maîtres. En établissant un lien entre la politique monétaire et la politique sociale, nous perdrons l'indépendance de la Banque nationale et, avec elle, la confiance placée dans le franc suisse. Contrairement à toutes les banques centrales européennes, la Banque nationale suisse devrait assumer le fardeau d'une tâche relevant de la politique sociale.

Franc suisse fragilisé

Le franc suisse est stable depuis des décennies. Néanmoins, si la Banque nationale devenait le jouet de la politique sociale, le franc suisse vacillerait. La reconnaissance mondiale et le respect dont jouit notre monnaie, qui s'est révélé une valeur solide lors de périodes tourmentées, ne sont pas dus au hasard.

Cette bonne réputation ne doit pas être mise en jeu à la légère. Enfin, l'économie suisse est très développée à l'échelle internationale. Une monnaie stable rend le commerce prévisible pour les deux parties et crée une confiance réciproque.

Le président de la Banque nationale Jean-Pierre Roth s'attend à connaître des problèmes importants si l'initiative est acceptée : « La Banque nationale serait contrainte de générer plus de masse monétaire »

Conséquence : l'inflation s'accroîtrait. Cela entraînerait une hausse des loyers, des taux d'intérêt pour les crédits et les hypothèques et, surtout, une hausse des prix. Ce sont les consommateurs qui en seraient les victimes, comme les locataires, dont les loyers augmenteraient. Les propriétaires pâtiraient de taux d'intérêt hypothécaires plus élevés. Enfin, les économies de ceux qui épargnent perdraient de la valeur.

Contre-projet : 7 milliards pour l'AVS

Le Conseil fédéral et le Parlement se préoccupent de l'avenir de l'AVS. Ils ont ainsi élaboré un contre-projet indirect : ils proposent de verser au fonds AVS la part de la Confédération sur la vente des réserves d'or excédentaire de la Banque nationale, soit sept milliards de francs. Contrairement à l'initiative COSA, cela n'affecterait pas l'indépendance de la Banque nationale, car il ne s'agit pas d'éventuels bénéfices, mais du produit de la vente de l'or dont la Banque nationale n'avait plus besoin pour mener sa politique monétaire. Il n'y aurait donc pas de conséquences négatives sur le franc et sur la conjoncture. Cette solution n'occasionnerait pas non plus de pertes de recettes pour les cantons. La clé de répartition des bénéfices annuels de la Banque nationale en faveur de la Confédération et des cantons, qui a fait ses preuves, resterait inchangée. Les partis bourgeois, à savoir le PDC, le PRD et l'UDC, sont d'accord pour que ces sept milliards de francs soient versés uniquement à l'AVS. Ainsi, elle profiterait immédiatement de ressources qui ne sont pas sujettes à fluctuation. Cependant, le contre-projet du Conseil fédéral et du Parlement n'entrera en vigueur que si l'initiative COSA est rejetée.

L'initiative COSA n'est pas une solution pour l'AVS

Les auteurs de l'initiative prétendent que l'initiative COSA résoudrait les problèmes de l'AVS sans nuire à personne. En réalité, l'initiative est accompagnée de toute une série de coûts : ceux assumés par la Confédération et les cantons, ceux supportés par les contribuables, par l'économie, par les locataires, par les épargnants et par les consommateurs. L'initiative a

donc bien un prix.

Et malgré ses coûts élevés, l'initiative ne contribuerait pas à résoudre les problèmes de l'AVS. Le bénéfice d'une banque centrale est par nature très fluctuant et ne peut donc pas constituer une source de financement stable pour une assurance sociale. Les chiffres les plus récents le démontrent bien : entre décembre 2005 et juin 2006, la Banque nationale a vu son bénéfice fondre de plus de 70 % ! Cette chute vertigineuse est due à la baisse du dollar et à la hausse des taux d'intérêt. Quant au prix de l'or, qui a atteint en mai son plus haut niveau depuis 26 ans, il faut s'attendre à ce qu'il redescende fortement un jour ou l'autre. Lorsque cela se produira, les pertes se compteront en milliards. L'AVS doit-elle reposer sur des fondations aussi instables ?

Il est incontesté que l'AVS se trouve devant de grands défis et qu'une réforme s'impose. Néanmoins, les exigences à court terme des auteurs de l'initiative ne contribuent aucunement à aider l'AVS à relever ses défis à venir. Au contraire, ils empêchent la réalisation de véritables réformes.

Les auteurs de l'initiative souhaitent étendre et non garantir les prestations

Alors même que des réformes sont nécessaires pour assurer la pérennité de l'AVS, les milieux qui ont lancé l'initiative forgent déjà d'autres plans : les syndicats souhaitent étendre cette assurance sociale avec l'initiative « l'AVS dès 62 ans ». C'est la preuve que les auteurs de l'initiative ne cherchent pas à garantir l'AVS, mais à étendre ses prestations, une nouvelle extension qui coûterait des milliards. Ainsi, l'AVS sera confrontée à encore davantage de problèmes.

Recettes annuelles des cantons issues des bénéfices de la Banque nationale avec et sans l'initiative COSA :

| <i>en mio.fr.</i> | <i>En cas de refus de l'initiative COSA</i> | <i>En cas d'acceptation de l'initiative COSA</i> | <i>Différence</i> |
|-------------------|---|--|-------------------|
| <i>VD</i> | 146,766 | 88,059 | -58,706 |
| <i>VS</i> | 64,070 | 38,442 | -25,628 |
| <i>NE</i> | 37,714 | 22,629 | -15,086 |
| <i>GE</i> | 96,644 | 57,986 | -38,657 |
| <i>JU</i> | 15,180 | 9,108 | -6,072 |
| <i>ZH</i> | 286,423 | 171,854 | -114,569 |
| <i>BE</i> | 215,015 | 129,009 | -86,006 |
| <i>LU</i> | 79,127 | 47,476 | -31,651 |
| <i>UR</i> | 7,773 | 4,664 | -3,109 |
| <i>SZ</i> | 30,224 | 18,134 | -12,090 |
| <i>OW</i> | 7,390 | 4,434 | -2,956 |
| <i>NW</i> | 8,662 | 5,197 | -3,465 |
| <i>GL</i> | 8,557 | 5,134 | -3,423 |
| <i>ZG</i> | 23,405 | 14,043 | -9,362 |
| <i>FR</i> | 56,332 | 33,799 | -22,533 |
| <i>SO</i> | 55,034 | 33,021 | -22,014 |
| <i>BS</i> | 42,694 | 25,616 | -17,078 |
| <i>BL</i> | 59,034 | 35,420 | -23,614 |
| <i>SH</i> | 16,583 | 9,950 | -6,633 |
| <i>AR</i> | 11,747 | 7,048 | -4,699 |
| <i>AI</i> | 3,281 | 1,969 | -1,312 |
| <i>SG</i> | 102,712 | 61,627 | -41,085 |
| <i>GR</i> | 42,844 | 25,706 | -17,138 |
| <i>AG</i> | 125,956 | 75,574 | -50,382 |
| <i>TG</i> | 52,086 | 31,252 | -20,834 |
| <i>TI</i> | 71,413 | 42,848 | -28,565 |
| <i>Total</i> | 1'666,667 | 1'000,000 | -666,667 |

En cas d'acceptation de la l'initiative, la Confédération serait elle aussi confrontée à une diminution de ses ressources, car elle ne toucherait plus rien des bénéfices de la Banque nationale. Elle devrait compenser plus de 800 mio.fr. de pertes de recettes par an. Ici aussi il faudrait s'attendre à des augmentations d'impôts ou à une diminution des prestations.

La clé de répartition des bénéfices de la Banque nationale, inscrite dans la Constitution, a fait ses preuves. Les décideurs cantonaux sont ceux qui connaissent le mieux les besoins de leurs citoyens. Toutefois, à l'avenir, les cantons seraient privés de ressources considérables pour satisfaire ces besoins. Les prestations usuelles pourraient être fournies, mais à un prix plus élevé, ce qui implique davantage d'impôts. L'initiative de la gauche creuserait un trou dans les caisses cantonales que les citoyens et les entreprises devraient combler.

Moins de ressources pour les pouvoirs publics

Les gouvernements cantonaux combattent l'initiative. Le chef du Département des finances du canton de Vaud, Pascal Broulis, explique ce que cela impliquerait pour son canton : « Pour compenser une baisse des recettes de 59 mio.fr. nous devrions soit couper dans le service public, par exemple supprimer 430 classes du secteur primaire, soit relever le barème des impôts de tous les contribuables de 3 points ou ultime solution augmenter la dette de 600 millions sur 10 ans ».

Commentaire

L'initiative COSA est un projet populiste qui générerait de nouveaux problèmes sans résoudre les problèmes de l'AVS.

Il faut rejeter l'établissement d'un lien entre les politiques monétaire et sociale, car cela nuirait à la réputation et à la crédibilité de la Banque nationale et, simultanément, accroîtrait massivement la pression politique qu'elle subit. Cela aurait non seulement une incidence négative sur la stabilité du franc suisse, un facteur important pour la prospérité de notre pays, mais mettrait aussi en danger le bonus d'intérêt suisse, ce qui diminuerait considérablement l'attrait de la place économique suisse. A l'heure d'une concurrence mondiale acharnée entre places économiques, la Suisse ne peut pas se permettre de perdre de l'attrait.

En outre, avec leurs prévisions irréalistes concernant les bénéfices futurs de la Banque nationale, les auteurs de l'initiative font croire sciemment et d'une manière irresponsable qu'il sera possible de garantir le financement de l'AVS à long terme sans qu'il en coûte rien. Or, il est impossible de résoudre les problèmes de l'AVS sans réformes durables et à long terme. De telles réformes sont en cours d'élaboration au sein des milieux politiques. Ces derniers ont déjà exprimé leur soutien à l'AVS en présentant le contre-projet indirect à l'initiative COSA.

L'initiative COSA ne permettrait pas de résoudre, ne serait-ce que partiellement, les problèmes de l'AVS liés aux défis démographiques à venir et causerait des problèmes à la Confédération et aux cantons. Les pertes de recettes ne pourraient être compensées que par une hausse d'impôts ou une diminution des prestations.

Conclusion, l'initiative COSA propose une tromperie

dans un joli emballage. economiesuisse la rejette fermement.

Pour toutes questions :
regina.hunziker@economiesuisse.ch
maryline.basset@economiesuisse.ch
EN